

## Rapport sur les principaux lieux d'exécution, intermédiaires financiers et qualité de l'exécution des ordres dans le cadre de l'activité en gestion sous Mandat - RAPPORT RTS 28

En qualité de société de gestion, et conformément à la norme réglementaire *Regulatory Technical Standards 28* (« RTS »), **KIPLINK FINANCE** est tenue de publier annuellement un rapport sur les principaux lieux d'exécution et/ou des intermédiaires financiers ainsi que sur la qualité de l'exécution des ordres dans le cadre de son activité de gestion sous mandat.

**KIPLINK FINANCE** est tenue de résumer et de publier :

- Les cinq principaux lieux d'exécution en termes de volume de transactions sur lesquels les ordres des clients ont été exécutés l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue, et/ou
- Les cinq premiers intermédiaires financiers chargés de l'exécution en termes de volume de transactions avec lesquels elles ont exécuté les ordres clients l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue ;
- Pour chaque catégorie d'instruments financiers, un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution des ordres obtenue durant l'année précédente.

**KIPLINK FINANCE** a recours à des intermédiaires financiers ou brokers pour l'exécution de ses ordres. La sélection de ces intermédiaires financiers est réalisée conformément à la politique de *Best Selection* dont les principales dispositions sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

## I. Répartition des flux d'ordres par types d'instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion sous mandat, KIPLINK FINANCE considère l'intégralité de ses clients comme des clients non professionnels. Les données ci-après proviennent de sources internes à la société de gestion.

### RAPPORT RTS28 KIPLINK FINANCE SUR L'ANNÉE 2021

Catégorie d'instruments : Actions - ADNT supérieur ou égal à 2000		
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente : N		
	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CIC	68,21%	85,88%
ODDO	20,19%	9,52%
KEPLER	11,58%	4,58%
LCM	0,02%	0,02%

\*Tables de négociations du teneur de compte conservateurs des comptes sous mandat.

Catégorie d'instruments : Actions - ADNT entre 80 et 2000		
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente : N		
	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
CIC	45,37%	65,56%
ODDO	40,61%	26,14%
KEPLER	13,92%	8,22%
LCM	0,10%	0,09%

Catégorie d'instruments : Obligations		
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente : N		
	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total
ODDO	65,05%	68,87%
CIC	12,98%	18,87%
BNPF	12,01%	5,66%
KEPLER	6,93%	5,66%
OCTO	3,03%	0,94%

## II. Analyse de la qualité d'exécution obtenue

### II.1 Facteurs d'appréciation de la qualité de l'exécution

Dans le cadre de son obligation réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client, KIPLINK FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures suffisantes pour obtenir, lors de l'exécution des ordres qu'elle confie aux intermédiaires de marché, les meilleurs résultats possibles.

Pour cela, KIPLINK FINANCE s'appuie sur les critères énoncés dans sa politique de *Best Sélection*. Dans le cadre de son comité broker, la société de gestion s'attache à analyser et à noter la qualité de l'exécution des intermédiaires sélectionnés.

### II.2 facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires financiers

Le comité broker est notamment en charge d'acter l'*onboarding* de nouveaux intermédiaires financiers ou leur déférencement. Cette modification de la liste des intermédiaires financiers autorisés peut notamment résulter de l'analyse de la qualité d'exécution d'un intermédiaire.

### II.3 Explications sur les modalités d'exécution des ordres en fonction de la catégorie de clients

La politique de *Best Sélection* s'applique uniformément à toutes les catégories de clients, que ces derniers soient catégorisés comme clients « professionnels » ou « non-professionnels » dans le cadre de la gestion sous mandat.

### II.4 Eventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les intermédiaires financiers

La prévention des conflits d'intérêts dans le cadre du choix des intermédiaires financiers est encadrée par les modalités de sélection et d'évaluation des intermédiaires telles qu'édictées par la procédure adéquate. Aussi, la procédure et la politique de gestion des conflits d'intérêts assurent l'effectivité du dispositif de prévention.

### II.5 Explications de la manière dont l'entreprise utilise des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication

KIPLINK FINANCE s'appuie sur les données de son prestataire de service TBS afin de suivre le volume d'ordres alloués à chaque intermédiaire financier et les coûts associés.